

RAPPORT SEMESTRIEL 2022



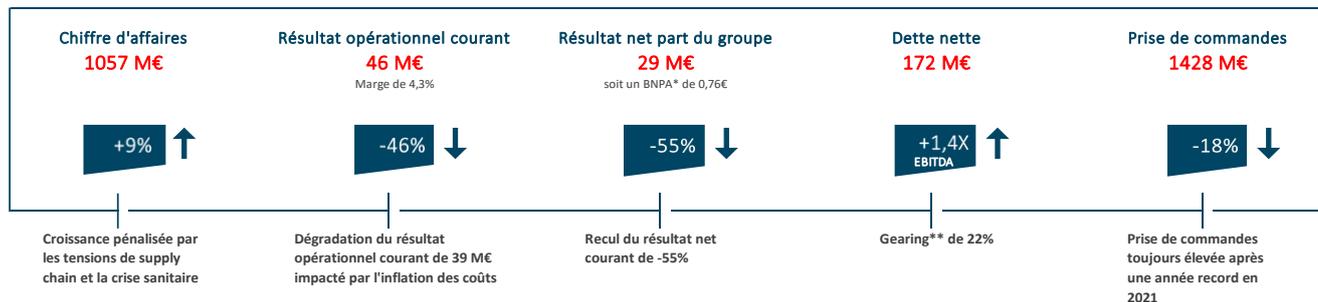
1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	3
1.1. CHIFFRES CLÉS	4
1.2. FAITS MARQUANTS	4
1.3. ACTIVITÉ	5
1.4. RÉSULTAT	7
1.5. PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE PAR DIVISION	8
1.6. FLUX DE TRÉSORERIE ET STRUCTURE FINANCIÈRE	9
1.7. PERSPECTIVES 2022	9
1.8. INFORMATIONS SUR LES ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	9
1.9. FACTEURS DE RISQUES	10
1.10. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	10
1.11. CAPITAL ET DONNÉES BOURSIÈRES	10
1.12. ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE EN 2022	11
2. COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2022	12
2.1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	13
2.2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	13
2.3. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	14
2.4. ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	15
2.5. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	16
2.6. NOTES ANNEXES	17
3. AUTRES INFORMATIONS	29
3.1. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2022	30
3.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT	30

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Les informations sectorielles sont communiquées sur la base de l'organisation opérationnelle du groupe, soit avec deux divisions :

- la division Produits,
- et la division Services & Solutions (S&S).

1.1. CHIFFRES CLÉS



* Bénéfice net par action

** Hors engagement de location

1.2. FAITS MARQUANTS

INFLATION

Dans un environnement d'inflation en accélération, le groupe est concerné par les hausses de ses coûts d'énergie et de matières premières. Ces hausses ont ainsi réduit la rentabilité du groupe sur le 1er semestre 2022.

Afin de compenser cette inflation, le groupe a mis en place une politique de hausse de ses prix de vente pays par pays.

Il a également intégré au premier semestre des mécanismes d'ajustement de ses prix de ventes lors de la livraison. Ces mécanismes influenceront la valorisation du carnet de commandes machines reporté et valorisé au prix du jour de la commande.

Compte tenu de la profondeur du carnet de commande, ces hausses compenseront progressivement l'inflation sur les matières premières, plus particulièrement l'acier, et sur l'énergie.

SUPPLY CHAIN

La crise du Covid-19, avec un ralentissement brutal de la production en 2020, et le fort redémarrage de l'activité mondiale entraînent d'importantes difficultés d'approvisionnement et de transport.

Cette situation génère des ruptures d'approvisionnement de certains fournisseurs du groupe.

Ces ruptures ont réduit la croissance et la rentabilité du groupe sur la période.

GUERRE RUSSO-UKRAINIENNE

La guerre russo-ukrainienne a des répercussions limitées sur l'activité du groupe qui a suspendu ses expéditions de machines en Russie et Biélorussie dès les premiers jours du conflit.

En 2021, le chiffre d'affaires réalisé par le groupe en Russie, Ukraine et Biélorussie était de l'ordre de 4 % du chiffre d'affaires consolidé. Le carnet de commandes sur cette même zone était de l'ordre de 6 % du carnet de commandes au 31 décembre 2021. Ces machines sont réaffectées sur d'autres zones.

Le groupe ne se fournit pas directement en Ukraine, Biélorussie ou Russie. À ce jour, malgré une tension accrue sur la mise à disposition des matières premières et composants, le groupe n'a pas eu de difficultés d'approvisionnement de composants spécifiquement liés à des fournisseurs qui pourraient être impactés par la guerre en Ukraine.

L'émergence du conflit participe à l'accélération de l'inflation sur l'énergie et les matières premières constatée depuis plusieurs mois. Ces hausses ont des impacts sur la rentabilité du groupe.

Le groupe dispose d'une filiale de distribution en Russie. À la date de publication de ce rapport, le groupe n'a pas de risques clients sur l'activité réalisée dans ces pays et la situation financière de la filiale devrait satisfaire ses besoins de liquidité sur l'ensemble de l'exercice 2022.

Voir également note 3 de l'annexe des comptes consolidés résumés au 30 juin 2022.

PLAN D'INVESTISSEMENTS AUX ÉTATS-UNIS

Le groupe a annoncé, le 22 février 2022, un plan d'investissements de 70 millions d'euros pour ses deux sites de production nord-américains de Yankton et Madison, basés au Dakota du Sud. Il portera sur l'extension des deux sites, le renforcement de l'innovation, et le développement de nouvelles gammes, notamment électriques. Inscrits dans l'enveloppe globale de 460 millions d'euros d'investissements du plan stratégique New Horizons 2025, ces projets, qui viennent de débuter, s'étaleront jusqu'en 2026. Le groupe réaffirme ainsi ses fortes ambitions pour atteindre les objectifs inscrits dans son plan stratégique New Horizons 2025.

TRAJECTOIRE CARBONE

Après avoir présenté sa nouvelle feuille de route RSE en 2021 à l'ensemble de ses parties prenantes, Manitou Group a présenté, en janvier 2022, ses engagements de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de sa trajectoire bas carbone 2030.

Ainsi, le groupe s'engage :

- à réduire ses émissions de gaz à effet de serre absolues sur les scope 1 et 2 de 46,2 % d'ici 2030 par rapport à une année de référence 2019. Cet objectif est conforme à une trajectoire 1,5° ;
- à réduire les émissions de gaz à effet de serre du scope 3 provenant des biens et services achetés, du transport amont et la distribution, et de 33,7 % par heure d'utilisation, pour les produits vendus d'ici 2030.

Dans ce processus de transformation, avec 88,9 % des émissions liées à l'utilisation de ses produits, le groupe s'est fixé l'ambition d'atteindre 43 % de machines vendues à faible émission (électrique et hydrogène) d'ici 2030. De plus, tous les nouveaux projets de nacelles sont désormais uniquement électriques.

Ces objectifs ont été validés par la Science Based Target Initiative (SBTi), organisme indépendant de référence piloté par quatre organisations internationales, les Nations Unies, le Carbon Disclosure Project (CDP), le World Resources Institute (WRI) et le World Wide Fund for Nature (WWF).

Pour atteindre ces objectifs, le groupe s'appuiera sur de nombreux leviers :

- Développer de nouvelles gammes électriques et innover avec l'hydrogène
- Poursuivre le travail mené depuis plus de 10 ans sur la performance énergétique des matériels
- Renforcer l'éco-conception avec une approche cycle de vie globale
- Augmenter l'utilisation de matériaux recyclés dans les achats de composants et de pièces
- Utiliser des solutions décarbonées pour le fret amont et aval
- Développer l'activité de pièces de rechange issues de l'économie circulaire
- Réduire la consommation d'énergie de ses sites et déployer un programme d'achat d'énergie verte

ACQUISITION LIFTEK

En mai 2022, le groupe Manitou a pris une participation majoritaire dans le capital de son distributeur finlandais Lifttek, basé près de Helsinki.

Lifttek est une société spécialisée dans l'importation, la vente et le service après-vente de matériel de levage, fortement axée sur les produits du groupe Manitou. Ses clients sont principalement des sociétés de location de machines, des entreprises de construction et des entrepreneurs agricoles.

Avec un chiffre d'affaires de 7,5 millions d'euros en 2021, la société compte 30 personnes et 3 sites situés dans les villes de Vantaa (région d'Helsinki) et Tampere.

Cette prise de participation majoritaire est une stratégie long terme qui renforce l'ancrage du groupe dans la région et le rapproche de ses clients.

LITIGE JCB

Le 5 juillet 2022, la High Court de Londres a rendu sa décision en première instance concernant le litige en contrefaçon opposant J. C. Bamford Excavators Ltd (JCB) aux sociétés Manitou BF et Manitou UK Ltd portant sur quatre brevets JCB.

Trois brevets JCB examinés lors du procès ont été intégralement invalidés :

- le brevet européen EP 1 532 065 B2 (EP 065),
- son équivalent britannique GB 2 390 595B (GB 595)
- et le brevet européen EP 2 263 965 B9 (EP 965).

De ce fait, toutes les actions en contrefaçon intentées par JCB contre Manitou sur la base de ces trois brevets ont échoué.

Par ailleurs, la Cour a considéré que sur le brevet européen EP 2 616 382 B3 (EP 382), seuls les éléments de certains chariots télescopiques vendus dans le passé contenaient une contrefaçon.

Manitou se réserve la possibilité de solliciter l'appel de ce jugement. Cette décision n'a pas d'incidence significative sur l'activité commerciale de Manitou en Grande Bretagne ni sur l'activité de ses clients.

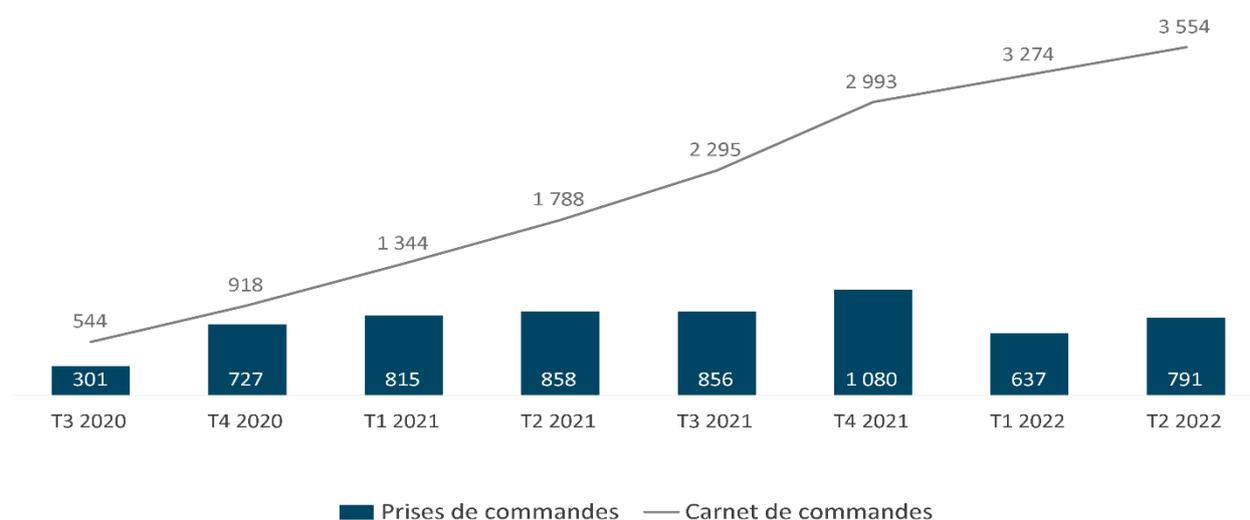
Manitou demandera en tout état de cause le paiement par JCB de tous les frais et intérêts afférents aux procédures initiées par JCB et invalidées par la Cour.

Le groupe Manitou continuera à se défendre avec la plus grande fermeté dans le cadre des contentieux en contrefaçon sur les brevets qui l'opposent à JCB.

Voir également note 11.2 de l'annexe des comptes consolidés résumés au 30 juin 2022.

1.3. ACTIVITÉ

PRISES DE COMMANDES EN M€



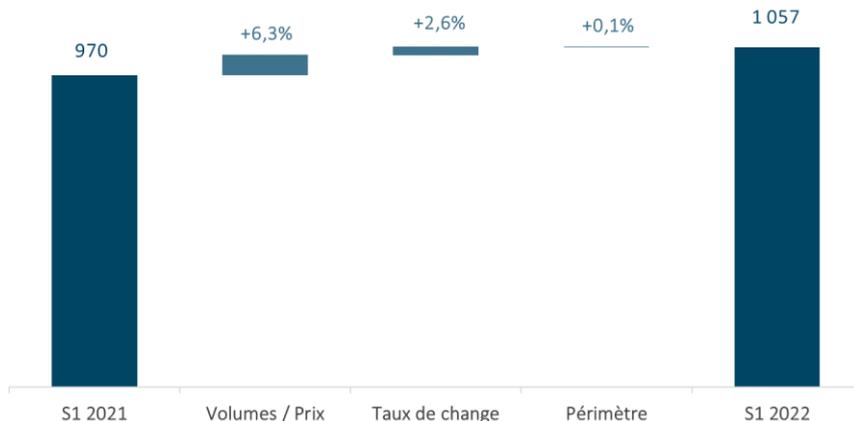
Au cours du 1^{er} semestre 2022, la dynamique commerciale constatée en 2021 s'est poursuivie. Ainsi, les prises de commandes atteignent à nouveau un niveau élevé à 1 428 millions d'euros contre 1 673 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021, qui avait été marquée par un fort rebond commercial.

Au 30 juin 2022, le carnet de commandes du groupe poursuit sa progression à 3 554 millions d'euros en hausse de 99 % par rapport à l'année précédente (1 788 M€) et de 19 % par rapport au 31 décembre

2021 (2 993 M€). Afin de répondre à cette demande, la division Produits a mis en place les moyens de production supplémentaires pour réaliser les volumes de production attendus.

Afin de limiter les effets de l'inflation, le groupe a intégré au premier semestre des mécanismes d'ajustement de ses prix de ventes lors de la livraison. Ces mécanismes influenceront la valorisation du carnet de commandes machines reporté et valorisé au prix du jour de la commande.

L'ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN M€



Au 1er semestre 2022, le groupe a poursuivi sa croissance et a réalisé un chiffre d'affaires de 1 057 millions d'euros, en hausse de 9 % à données réelles et de 6 % à données comparables par rapport au 1er semestre 2021.

Cette croissance est toutefois pénalisée par la crise sanitaire et des difficultés d'approvisionnement en composants qui ont perturbé la production et ralenti les livraisons de produits finis.

Le groupe bénéficie sur la période de sa politique de hausse des prix de vente qui a été mise en place pour compenser l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières, et de l'inflation en général.

L'impact de change sur la période, engendré par une dépréciation de l'euro, est positif de 25 millions d'euros (2,6 points).

Les deux divisions du groupe sont en progression.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR DIVISION (% DE VARIATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES)



* Répartition du chiffre d'affaires

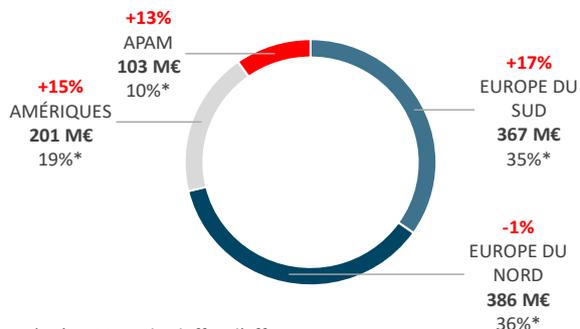
La division Produits enregistre une progression de 8 % de son activité par rapport au 1er semestre 2021. Elle est toutefois ralentie par des difficultés d'approvisionnements et la crise sanitaire.

L'activité de la division S&S connaît une croissance soutenue de 14 % en 2022 sur l'ensemble des marchés, avec également des tensions de disponibilité et de prix sur la distribution de pièces de rechange.

À l'exception de l'Europe du Nord (-1%), le chiffre d'affaires est en progression dans toutes les zones géographiques dont l'Europe du Sud (+17 %).

La quasi-totalité des marchés et des secteurs d'activité ont un fort dynamisme.

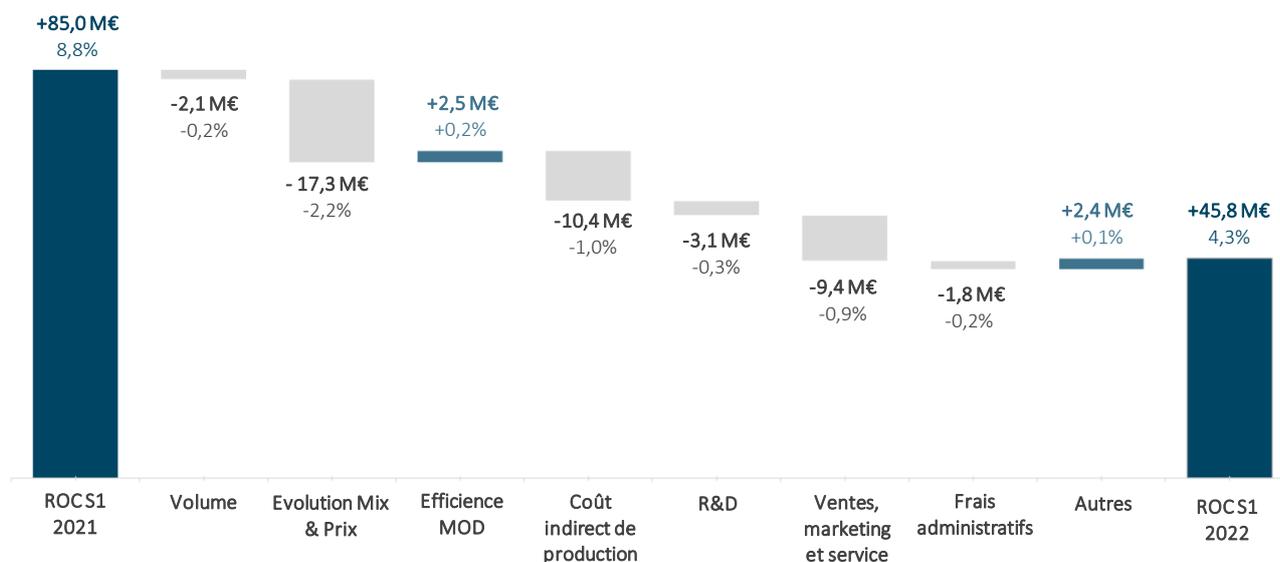
ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR ZONE (% DE VARIATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES)



* Répartition du chiffre d'affaires

1.4. RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant du groupe ressort à 45,8 millions d'euros (4,3 % du chiffre d'affaires), en baisse de 39,2 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021 (85,0 millions d'euros, soit 8,8 % du chiffre d'affaires) qui avait bénéficié d'une forte reprise de l'activité.

Ce recul, malgré une activité en progression de 9 %, résulte principalement de :

- un taux de marge sur coût des ventes en baisse de 3,5 points, impacté sur la période par l'inflation des coûts matières, de l'énergie et des frais fixes de production ;
- une hausse des frais de R&D (+24 %, soit 3,3 millions d'euros) avec la poursuite des programmes d'innovation afin d'atteindre notamment les objectifs de la trajectoire carbone du groupe,
- et une augmentation des frais de structure sur la période (+16,7 %, soit +13,4 M€) liée à l'inflation, à l'augmentation des frais de marketing et des prestations pour accompagner les projets du groupe.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel s'élève à 44,4 millions d'euros, soit 4,2 % du chiffre d'affaires, en baisse de 42,4 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021 (86,8 millions d'euros, soit 8,9 % du chiffre d'affaires).

En 2022, ce résultat comprend des charges opérationnelles nettes à hauteur de 1,4 million d'euros, dont 0,7 million d'euros à la suite de la destruction de matériels par une tempête sur le site de Madison, aux Etats-Unis.

En 2021, le groupe avait constaté un produit net de 1,8 million, dont 3,0 millions d'euros de produits de cession de terrains et de bâtiments et des charges d'honoraires d'avocat de 1,1 million d'euros dans le cadre d'un litige en cours.

AUTRES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RÉSULTAT NET

Sur la période, le résultat net des sociétés mises en équivalence est stable à 1,1 million d'euros.

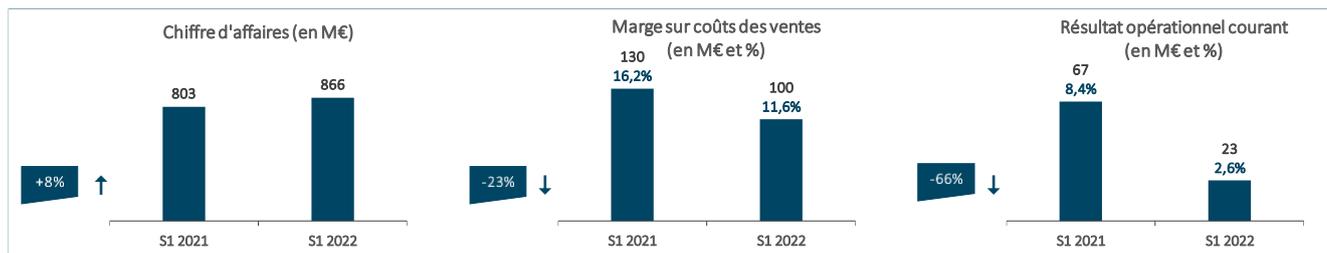
Le résultat financier du groupe s'établit à -4,2 millions d'euros, soit une dégradation de 1,8 million d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021.

La charge d'impôt sur les résultats ressort à 11,9 millions d'euros au 30 juin 2022 contre 21,3 millions d'euros au 30 juin 2021. Voir note 12 de l'annexe des comptes consolidés résumés au 30 juin 2022.

Le résultat net part du groupe est de 29,1 millions d'euros, soit 2,8 % du chiffre d'affaires, en baisse de 35 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021.

1.5. PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE PAR DIVISION

DIVISION PRODUITS



La division Produits a réalisé un chiffre d'affaires de 866 millions d'euros, en hausse de 8 % sur 6 mois par rapport à une base 2021 qui avait connu un fort rebond (+5 % à taux de change et périmètre constants). Cette croissance a toutefois été ralentie par les tensions de supply chain et par la crise sanitaire en début d'exercice. Afin de limiter les effets de l'inflation, le groupe a intégré au premier semestre des mécanismes d'ajustement de ses prix de ventes lors de la livraison.

Le chiffre d'affaires de la division a progressé sur la quasi-totalité de ses marchés et sur l'ensemble des zones géographiques, à l'exception de l'Europe du Nord (-3 %).

La marge sur coût des ventes de la division ressort à 100,0 millions d'euros, en baisse de 23 % par rapport au 1^{er} semestre 2021. Malgré une

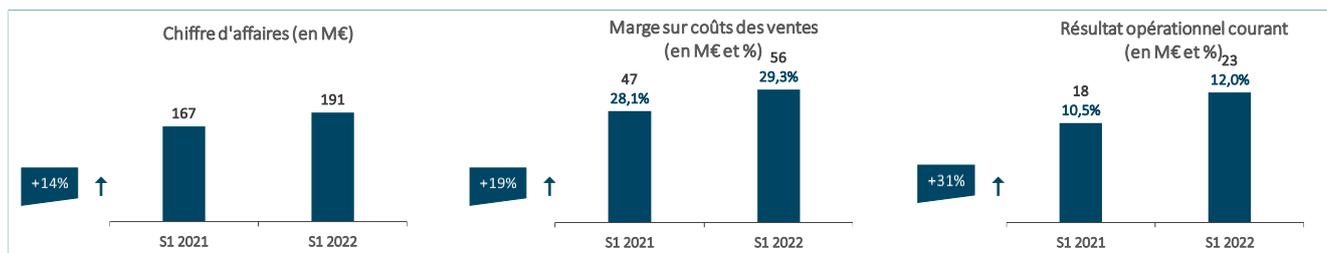
activité en hausse, le taux de marge s'est dégradé de 4,7 points, impacté par l'inflation du prix des matières premières et de l'énergie.

Les frais de R&D sont en hausse de 3,3 millions d'euros avec la poursuite des programmes d'innovation afin d'atteindre notamment les objectifs de la trajectoire carbone du groupe.

Les frais de structure sont également en hausse de 19 % (+9,9 millions d'euros) pour accompagner les projets et sont impactés par l'inflation.

Ainsi, le résultat opérationnel courant de la division Produits est en recul de 44,5 millions d'euros (-66 %) pour atteindre 22,8 millions d'euros (2,6 % du chiffre d'affaires) contre 67,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021 (8,4 % du chiffre d'affaires).

DIVISION S&S



Avec un chiffre d'affaires de 191 millions d'euros, la division Services & Solutions (S&S) enregistre une progression de 14 % sur 6 mois (+11 % à taux de change et périmètre constants). La division bénéficie d'une demande très soutenue de ses marchés, ceci lui permettant d'atteindre un niveau historique d'activité.

L'activité a progressé sur l'ensemble des zones géographiques et plus particulièrement sur la zone Amériques, ainsi que sur l'ensemble de ses marchés.

La marge sur coût des ventes est en hausse de 9,1 millions d'euros (+19 %) par rapport au 1^{er} semestre 2021, et s'établie à 56,0 millions d'euros. Cette hausse s'explique par la progression de l'activité et une

amélioration du taux de marge sur le coût des ventes de 1,2 point. La politique tarifaire a permis à la division de limiter l'impact de l'inflation.

Les frais administratifs, commerciaux, de marketing et de services sont en hausse de 11,9 % (+3,5 M€).

Ainsi, la rentabilité de la division ressort à 22,9 millions d'euros (12,0 % du chiffre d'affaires), en progression de 5,4 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021 (17,6 M€, soit 10,5 % du chiffre d'affaires).

1.6. FLUX DE TRÉSORERIE ET STRUCTURE FINANCIÈRE

Les principales évolutions sur le semestre sont les suivantes :

ENDETTEMENT FINANCIER NET

Au 30 juin 2022, l'endettement financier net (hors engagement de location) ressort à 172 millions d'euros, soit un gearing de 22 % contre une trésorerie supérieure à la dette de 19 millions d'euros au 31 décembre 2021 (gearing de -3 %) et de 15 millions d'euros au 30 juin 2021 (gearing de -2 %).

FLUX DE TRÉSORERIE

Au 1^{er} semestre 2022, le groupe a généré un flux de trésorerie de -199,2 millions d'euros (+60,3 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2021). Ce flux résulte principalement :

- d'une capacité d'autofinancement de 74,8 millions d'euros, en baisse de 36,8 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2021 lié au recul du résultat net du groupe ;
- d'une dégradation du besoin en fonds de roulement (BFR) sur la période (-183,3 M€), alors que le BFR s'était amélioré sur le 1^{er}

semestre 2021 (2,5 M€). En 2022, le BFR comprend une hausse des stocks, notamment des encours de production à la suite de la non réception de certains composants ;

- de la distribution de dividendes à hauteur de 30,6 millions d'euros en juin 2022, contre 23,0 millions d'euros en 2021 ;
- des flux d'investissements nets (hors flotte locative) qui s'élevaient à 40,3 millions d'euros contre 10,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021. La hausse des investissements de la période est la conséquence du déploiement des plans d'investissements et comprennent l'acquisition des titres de la société Liftekk pour 4,0 millions d'euros (voir note 4 de l'annexe des comptes consolidés résumés au 30 juin 2022). En 2021, les investissements nets de la période comprenaient la cession de terrains et bâtiments pour 9,9 millions d'euros.

Les financements et les ressources de liquidité du groupe sont détaillés dans la note 13 de l'annexe des comptes consolidés résumés au 30 juin 2022.

1.7. PERSPECTIVES 2022

Pour l'exercice 2022, nous maintenons notre anticipation d'une croissance de notre chiffre d'affaires supérieure à 20 % par rapport à 2021. Cette anticipation n'intègre pas d'hypothèse de restriction d'accès aux énergies. Par ailleurs, les fortes incertitudes sur l'inflation des matières premières et plus généralement du contexte économique ne nous permettent pas à ce jour d'anticiper notre niveau de marge opérationnelle pour l'exercice 2022.

1.8. INFORMATIONS SUR LES ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 26 juillet 2022, le groupe a signé un nouveau contrat de crédit pour un montant de 375 millions d'euros et une maturité de 5 ans avec possibilité de prolongation de 2 ans. Ce financement vient se substituer au contrat de crédit actuel de 180 millions d'euros à échéance décembre 2023.

Constitué uniquement d'une ligne RCF (Revolving Credit Facility), ce financement vient compléter les différentes lignes obligataires et long terme de 105 millions d'euros mises en place en 2019.

La nouvelle documentation de crédit intègre également la possibilité d'inclure dans le contrat des facilités supplémentaires d'un montant total maximum de 200 millions d'euros, ce mécanisme permettant d'accélérer le processus de financement d'opérations de croissance.

Ce nouveau financement permet au groupe Manitou de poursuivre le développement de ses activités conformément aux ambitions de la feuille de route "New Horizons 2025", de réaliser notamment les investissements capacitaires importants que le groupe a annoncés en France (80 M€) et aux Etats-Unis (70 M€), d'accélérer la transition énergétique, la digitalisation et les activités de service.

1.9. FACTEURS DE RISQUES

Les principaux risques et incertitudes auxquels le groupe estime être exposé à la date du présent rapport financier semestriel sont ceux détaillés au paragraphe 4.4 Facteurs de risques du Document d'enregistrement universel (URD) 2021 et listés ci-après.

Risques liés au personnel	Risques liés à la santé et sécurité des collaborateurs
	Risques liés au recrutement et à la gestion des talents
Risques financiers	Risques liés à l'inflation
	Risques de change
Risques liés aux systèmes d'information	Risques de Cyberattaque
Risques externes	Éthique des affaires
	Risques liés au changement climatique
	Risques liés à la corruption et aux pratiques anticoncurrentielles
	Risques liés aux pollutions industrielles
	Risques liés à la sécurité des utilisateurs
	Risques liés à la raréfaction des ressources
Risques liés à l'activité	Risques liés aux achats
	Risques liés à l'outil industriel
Risques liés à l'évolution des marchés	Risques liés à l'évolution des prix des matières premières
	Risques liés à l'évolution du marché
	Risques liés à la propriété intellectuelle

1.10. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Il n'y a pas eu d'évolutions notables de relations avec les parties liées au cours du 1^{er} semestre 2022.

1.11. CAPITAL ET DONNÉES BOURSIÈRES

L'action Manitou BF est cotée sur le compartiment A du marché Euronext Paris et est éligible au Service de Règlement Différé « long seulement » (SRD).

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION MANITOU BF

Code Valeur ISIN	Compartiment B de la Bourse Euronext
MNO	MTU
Code Reuters	MANP PA
Code Bloomberg	MTU FP
Présence dans les principaux indices	CAC ALL SHARES, CAC ALL-TRADABLE, CAC INDUSTRIALS, CAC MID&SMALL, CAC PME, CAC SMALL, EN FAMILY BUSINESS, ENT PEA-PME 150
Valeur nominale	1 euro
Nombre d'actions en circulation au 30 juin 2022	39 668 399
Cours au 30 juin 2022	17,76 €
Capitalisation boursière au 30 juin 2022	705 M€

ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2022, le capital social est resté stable sur la période et s'élève à 39 668 399 euros. Il est composé de 39 668 399 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

	Cours de l'action (en €)			Nombre de titres échangés par mois	Capitalisation boursière en M€ fin de mois
	Plus haut	Plus bas	Fin de mois		
2021					
Janvier	29,45	23,60	27,40	502 479	1 087
Février	28,50	25,50	26,65	290 691	1 057
Mars	29,20	26,00	28,60	585 766	1 135
Avril	29,70	26,65	27,90	312 325	1 107
Mai	28,30	26,10	27,25	201 458	1 081
Juin	28,60	26,20	27,00	199 512	1 071
Juillet	29,30	24,75	27,70	279 428	1 099
Août	31,85	28,60	30,50	314 058	1 212
Septembre	31,80	28,75	28,95	208 367	1 148
Octobre	29,50	26,10	29,45	302 262	1 168
Novembre	30,50	26,50	26,50	188 205	1 051
Décembre	28,75	25,00	27,55	193 454	1 093
Total				3 578 005	
2022					
Janvier	33,50	27,55	33,10	379 649	1 313
Février	33,65	29,80	30,95	261 877	1 228
Mars	31,55	24,40	25,20	639 908	1 000
Avril	26,15	20,05	21,55	816 877	855
Mai	21,90	19,02	21,40	578 577	849
Juin	22,65	17,22	17,76	410 426	705
Total				3 087 314	

1.12. ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE EN 2022

ÉVOLUTION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Madame Christine Prat a été nommée le 4 juillet nouvelle Executive Vice President des Ressources Humaines du groupe, membre du Comité Exécutif. Elle succède dans cette fonction à Eric BASTARD.

2. COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS AU 30 JUN 2022

2.1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	<i>en milliers d'euros</i>	2021	S1 2021	S1 2022
Chiffre d'affaires		1 874 583	969 626	1 056 717
Coût des biens et services vendus		-1 558 238	-792 412	-900 693
Frais de recherche & développement		-27 356	-13 528	-16 821
Frais commerciaux, marketing & service		-108 200	-51 152	-61 984
Frais administratifs		-59 585	-29 405	-32 018
Autres produits et charges d'exploitation		2 543	1 828	570
Résultat opérationnel courant		123 747	84 957	45 771
Produits et charges opérationnels non courants		-4 560	1 797	-1 398
Résultat opérationnel		119 188	86 755	44 373
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		2 875	1 133	1 054
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence		122 063	87 887	45 427
Produits financiers		23 773	17 223	30 175
Charges financières		-29 648	-19 642	-34 378
Résultat financier		-5 875	-2 418	-4 203
Résultat avant impôts		116 188	85 469	41 224
Impôts		-29 178	-21 313	-11 922
Résultat net		87 009	64 156	29 301
Part du groupe		86 757	63 837	29 066
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		252	319	235

RÉSULTAT PAR ACTION (EN EUROS)

	2021	S1 2021	S1 2022
Résultat net part du groupe	2,27	1,67	0,76
Résultat net dilué par action	2,27	1,67	0,76

2.2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ET RÉSULTAT GLOBAL

	<i>en milliers d'euros</i>	2021	S1 2021	S1 2022
Résultat de la période		87 009	64 156	29 301
Éléments recyclables du résultat global				
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		-439	0	-70
Écarts de change résultant des activités à l'étranger		19 362	8 369	22 363
Instruments de couverture de taux d'intérêt et de change		-1 993	-202	6 548
Effet d'impôts		582	57	-1 675
Éléments non recyclables du résultat global				
Gains (pertes) actuariels sur engagements de retraite et assimilés		3 605	4 273	4 894
Effet d'impôts		-1 228	-1 034	-1 614
Total des gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global		19 890	11 463	30 446
Résultat global de la période		106 899	75 619	59 747
Dont part revenant au groupe		106 246	75 103	59 540
Dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		654	516	207

2.3. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF

	<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	Montant net au 30 juin 2022
Écarts d'acquisition		566	3 000
Immobilisations incorporelles		62 112	66 396
Immobilisations corporelles		219 614	232 914
Droit d'utilisation des actifs loués		20 064	19 762
Titres mis en équivalence		18 818	19 175
Créances de financement des ventes		4 469	4 098
Autres actifs non courants		17 806	12 076
Impôts différés actif		17 261	11 501
Actifs non courants		360 712	368 922
Stocks et en-cours		532 285	720 451
Créances clients nettes		326 312	379 607
Impôts sur les résultats		13 468	13 760
Autres actifs courants		78 465	100 853
Trésorerie et équivalents de trésorerie		194 305	48 665
Actifs courants		1 144 836	1 263 337
Actifs non courants destinés à la vente		0	0
Total général		1 505 547	1 632 259

PASSIF

	<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	Montant net au 30 juin 2022
Capital social		39 668	39 668
Primes		46 098	46 098
Actions propres		-23 998	-23 882
Réserves et résultats nets - Part du groupe		688 476	717 506
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société		750 244	779 390
Participation ne donnant pas le contrôle		1 019	996
Capitaux propres		751 263	780 386
Provisions non courantes		43 344	35 695
Dettes financières non courantes		126 638	124 445
Dettes locatives non courantes		16 433	16 015
Autres passifs non courants		5 307	5 675
Impôts différés passifs		7 605	6 157
Passifs non courants		199 327	187 988
Provisions courantes		26 222	28 460
Dettes financières courantes		51 686	99 243
Dettes locatives courantes		5 091	5 528
Fournisseurs et comptes rattachés		312 589	361 304
Impôts sur les résultats		2 003	3 535
Autres passifs courants		157 367	165 815
Passifs courants		554 957	663 886
Total général		1 505 547	1 632 259

2.4. ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>en milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Ecart de conversion	Actions propres	Réserves consolidées	Total des capitaux propres		
						Attribuables aux actionnaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Au 31 décembre 2020	39 668	46 098	-15 053	-23 799	623 034	663 167	6 780	669 947
Effet des applications de nouvelles normes								0
Au 1er janvier 2021	39 668	46 098	-15 053	-23 799	623 034	663 167	6 780	669 947
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres			8 369		3 094	11 267	196	11 463
Résultat net					64 156	63 837	319	64 156
Résultat global	0	0	8 369	0	67 250	75 104	515	75 619
Charges liées aux plans d'options								0
Dividendes distribués					-22 975	-22 966	-9	-22 975
Actions propres				-133	47	-86		-86
Augmentation de capital								0
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées								0
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires					-2 993	3 492	-6 485	-2 993
Engagements d'achat de titres de minoritaires								0
Autres					-64	-144	80	-64
Au 30 juin 2021	39 668	46 098	-6 684	-23 932	664 299	718 567	881	719 448
Effet des applications de nouvelles normes								0
Au 1er juillet 2021	39 668	46 098	-6 684	-23 932	664 299	718 567	881	719 448
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres			10 993		-2 566	8 415	11	8 427
Résultat net					22 853	22 726	127	22 853
Résultat global	0	0	10 993	0	20 287	31 142	139	31 280
Charges liées aux plans d'options								0
Dividendes distribués								0
Actions propres				-66	11	-55		-55
Augmentation de capital								0
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées								0
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires								0
Engagements d'achat de titres de minoritaires								0
Autres					590	591	0	590
Au 31 décembre 2021	39 668	46 098	4 309	-23 998	685 187	750 244	1 019	751 263
Effet des applications de nouvelles normes								0
Au 1er janvier 2022	39 668	46 098	4 309	-23 998	685 187	750 244	1 019	751 263
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres			22 363		8 084	30 474	-28	30 446
Résultat net					29 301	29 066	235	29 301
Résultat global	0	0	22 363	0	37 385	59 540	207	59 747
Charges liées aux plans d'options								0
Dividendes distribués					-30 638	-30 614	-24	-30 638
Actions propres				116	-103	13		13
Augmentation de capital								0
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées								0
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires								0
Engagements d'achat de titres de minoritaires								0
Autres					0	206	-206	0
Au 30 juin 2022	39 668	46 098	26 672	-23 882	691 831	779 390	996	780 386

2.5. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	<i>en milliers d'euros</i>	2021	S1 2021	S1 2022
Résultat de l'exercice		87 009	64 156	29 301
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes		-25	1 689	-501
Amortissements et dépréciations des actifs corporels et incorporels		53 791	26 514	27 242
Dotations (reprises) des provisions et pertes de valeur		8 637	82	3 501
Charges d'impôts (exigibles et différés)		29 178	21 313	11 922
Autres charges (produits) sans effet sur la trésorerie (dont pertes et profits sur cessions d'actifs immobilisés)		-448	-2 196	3 291
Capacité d'autofinancement		178 142	111 557	74 756
Impôts versés		-27 706	-10 989	-9 031
Variation du besoin en fonds de roulement		-1 036	2 491	-183 292
Variation des actifs et passifs liés aux machines données en location		-19 413	-10 172	-5 175
Flux nets de trésorerie des activités opérationnelles		129 986	92 887	-122 741
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-20 325	-10 293	-10 077
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-31 530	-8 679	-26 829
Variation des fournisseurs d'immobilisations		503	-1 291	194
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		10 447	9 875	281
Acquisitions de participation avec prise de contrôle, nettes de la trésorerie acquise		0	0	-3 972
Cessions de participation avec perte de contrôle, nettes de la trésorerie cédée		0	0	0
Autres		-717	285	91
Flux nets de trésorerie sur opérations d'investissement		-41 621	-10 103	-40 312
Augmentation de capital		0	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société		-22 976	-22 976	-30 638
Acquisitions d'actions propres (nettes de cession)		-199	0	116
Rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle		-2 993	-2 993	0
Variation des autres actifs et passifs financiers		13 967	6 569	-1 881
Remboursement des dettes locatives		-5 940	-3 087	-2 951
Autres		-1 630	30	-839
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement		-19 771	-22 457	-36 193
Variation de la trésorerie nette		68 594	60 326	-199 246
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture		119 818	119 818	192 712
Effet de la variation des cours de change sur la trésorerie		4 300	1 662	3 267
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture		192 712	181 807	-3 267

2.6. NOTES ANNEXES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence mondiale de la manutention, de l'élévation de personnes et du terrassement, Manitou Group a pour mission d'améliorer les conditions de travail, la sécurité et la performance partout dans le monde, en préservant l'Homme et son environnement.

À travers ses trois marques emblématiques - Manitou, Gehl, Mustang by Manitou - le groupe conçoit, produit, distribue des matériels et des services à destination de la construction, de l'agriculture et des industries.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

NOTE 1.1 NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉES

Les états financiers intermédiaires résumés portant sur la période de 6 mois, clos au 30 juin 2022 du groupe Manitou, ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du groupe au 31 décembre 2021 établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et émises par l'International Accounting Standard Board (IASB).

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels au 31 décembre 2021.

Les normes, interprétations et amendements des normes existantes et applicables, qui sont d'application obligatoire à compter de l'exercice 2022, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du groupe.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements des normes existantes et applicables par anticipation aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022 n'ont pas été adoptées par le groupe.

NOTE 2 FAITS MARQUANTS

	Note
Guerre russo-ukrainienne	Note 3
Acquisition Lifttek	Note 4
Évolution du litige JCB	Note 10.2

NOTE 3 IMPACT DE LA GUERRE RUSSO-UKRAINIENNE

La guerre russo-ukrainienne a des répercussions limitées sur l'activité du groupe qui a suspendu ses expéditions de machines en Russie et Biélorussie dès les premiers jours du conflit. Cette crise ne remet pas en cause la continuité d'exploitation.

En 2021, le chiffre d'affaires réalisé par le groupe en Russie, Ukraine et Biélorussie était de l'ordre de 4 % du chiffre d'affaires consolidé. Le carnet de commandes sur cette même zone était de l'ordre de 6 % du carnet de commandes au 31 décembre 2021. Ces machines ont été réaffectées sur d'autres zones.

Le groupe ne se fournit pas directement en Ukraine, Biélorussie ou Russie. À ce jour, malgré une tension accrue sur la mise à disposition des matières premières et composants, le groupe n'a pas eu de difficultés d'approvisionnement de composants de la part de ses fournisseurs qui pourraient être impactés par la guerre en Ukraine.

L'évolution du conflit participe à la hausse des matières premières constatée depuis plusieurs mois. Ces hausses ont des impacts sur la rentabilité du groupe. Pour limiter ces impacts, le groupe a mis en place

l'organisation du groupe repose sur deux divisions, Produits et Services et Solutions (S&S), autour desquelles s'articulent les activités opérationnelles.

Manitou BF est une société de droit français, cotée à la Bourse de Paris, dont le siège social est situé au 430 rue de l'Aubinière à Ancenis.

Les états financiers consolidés résumés semestriels du groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 28 juillet 2022.

NOTE 1.2 ARRÊTÉ INTERMÉDIAIRE

Les comptes semestriels, qui ne permettent pas de préjuger de l'année complète, prennent en compte toutes les écritures comptables de fin de période considérées comme nécessaires par la Direction du groupe pour donner une image fidèle des informations présentées.

Les tests de valeur des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles sont réalisés de manière systématique au second semestre dans le cadre de l'élaboration des budgets. Des tests de valeur sont réalisés lors de l'arrêté intermédiaire seulement en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs. Aucun test n'a été réalisé sur la période.

Les hypothèses d'évaluation actuarielle ont été mises à jour à fin juin afin d'actualiser le montant des provisions pour retraites et avantages au personnel (note 6).

Sur les impacts de la crise russo-ukrainienne, voir note 3.

NOTE 1.3 ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Les principales zones de jugements et d'estimations pour l'établissement des comptes semestriels résumés sont identiques à celles détaillées dans la note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2021.

une politique de hausse tarifaire. Les incertitudes autour de l'issue du conflit ne permettent pas de donner une évaluation précise à ce stade.

Le groupe dispose d'une filiale de distribution en Russie. À la date de publication de ce rapport, le groupe n'a pas de risques clients sur l'activité réalisée dans ces pays et la situation financière de la filiale devrait satisfaire ses besoins de liquidité sur l'ensemble de l'exercice 2022.

À ce jour, la valeur de ses actifs n'est pas remise en cause avec la crise actuelle. Le groupe n'a pas réalisé de test sur les actifs corporels, composés principalement de terrains, constructions et de matériels industriels.

Les autres postes d'actifs (stocks, créances clients...) ont été évalués conformément aux règles du groupe. La crise actuelle n'a pas eu d'impact significatif sur la valeur de ces postes au 30 juin 2022.

Les produits et les charges liés à cette crise, notamment les coûts de fonctionnement de la filiale russe sont comptabilisés en produits et charges opérationnels courants. Au 30 juin 2022, aucun produit ou charge

n'a été comptabilisé en résultat non courant en application des règles du groupe.

Des couvertures (ventes à termes) ont été soldées sur le 1^{er} semestre 2022 et ont généré l'encaissement d'une soulte positive de 3,9 millions d'euros. Du fait de l'arrêt temporaire des livraisons sur des commandes

en cours, la soulte a été comptabilisée en OCI. Elle sera recyclée en compte de résultat lors de la reprise des livraisons sur la Russie.

Depuis la suspension de la cotation internationale du rouble, le taux utilisé, pour la conversion des opérations et transactions en rouble, est calculé sur la base des taux communiqués par ICE Benchmark Administration.

NOTE 4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

NOTE 4.1 ÉVOLUTION DE PÉRIMÈTRE

Société	Pays	Date d'opération	% d'intérêt	
			Au 31 décembre 2021	Au 30 juin 2022
ACQUISITION				
MN-Lifttek Oy	Finlande	Mai 2022	-	100,0%

En mai 2022, le groupe Manitou a pris une participation majoritaire de 86 % dans le capital de son distributeur finlandais Lifttek, basé près de Helsinki.

Lifttek est une société spécialisée dans l'importation, la vente et le service après-vente de matériel de levage, fortement axé sur les produits du groupe Manitou. Ses clients sont principalement des sociétés de location de machines, des entreprises de construction et des entrepreneurs agricoles.

Avec un chiffre d'affaires de 7,5 millions d'euros en 2021, la société compte 30 personnes et 3 sites situés dans les villes de Vantaa (région d'Helsinki) et Tampere.

La société Lifttek est consolidée en intégration globale depuis le 2 mai 2022.

Des options croisées d'achat et de vente ont été contractées avec les minoritaires sur 14 % du capital. Le groupe prend en compte ces options dans le calcul du pourcentage d'intérêt qui est de 100 % au 30 juin 2022. Une dette pour investissement de 0,6 million d'euros a été constatée à ce titre.

Aucune cession n'a eu lieu au cours de la période close au 30 juin 2022.

NOTE 4.2 INCIDENCE DES ACQUISITIONS

La comptabilisation du regroupement de la société MN-Lifttek Oy a été réalisée sur des bases provisoires.

	<i>en milliers d'euros</i>	MN-Lifttek Oy
Coût des acquisitions		-4 246
Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales acquises		1 074
Variation de la dette sur acquisition de titres		-800
Acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquise		-3 972
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée		0
Incidence des acquisitions et cessions sur la trésorerie du groupe		-3 972

	<i>en milliers d'euros</i>	MN-Lifttek Oy
Trésorerie nette des sociétés acquises		1 074
Immobilisations		429
Droit d'utilisation des actifs loués		546
BFR		1 558
Autres provisions courantes et non courantes		-449
Dettes financières		0
Passifs de loyers		-546
Juste valeur des actifs nets des participations complémentaires		2 612

L'affectation provisoire du prix d'acquisition au 30 juin 2022 est présentée dans le tableau ci-après :

	<i>en milliers d'euros</i>	MN-Lifttek Oy
Coût des acquisitions (en numéraire)		5 046
Juste valeur des actifs nets des participations acquises		2 612
Ecart d'acquisition		2 434

La détermination du goodwill est provisoire au 30 juin 2022, l'estimation de la juste valeur de la contrepartie transférée et son affectation sont en cours d'analyse à la date de clôture.

La contribution aux principaux agrégats du compte de résultat consolidé de l'acquisition est la suivante :

en milliers d'euros	S1 2022		Écart
	S1 2022	Périmètre constant*	
Chiffre d'affaires	1 056 717	1 055 568	1 149
Résultat opérationnel courant	45 771	45 597	174
% CA	4,3%	4,3%	15,1%

L'entrée sur l'exercice 2022 de MN-Liftek Oy a un impact de 1,1 million d'euros sur le chiffre d'affaires consolidé.

* Le périmètre constant se caractérise par les éléments suivants :

- pour les sociétés acquises en N-1, déduction de leur contribution, du 1^{er} janvier de l'exercice en cours, au mois anniversaire de leur acquisition,
- pour les sociétés acquises en N, déduction de leur contribution, du mois anniversaire de leur acquisition, au 31 décembre de l'exercice en cours.

NOTE 5 DONNÉES OPÉRATIONNELLES

NOTE 5.1 INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8, les informations par secteurs opérationnels sont établies sur la base des reportings opérationnels transmis au management du groupe. Ces informations sont établies selon le référentiel IFRS applicable aux comptes consolidés.

Le groupe est organisé opérationnellement autour de deux divisions :

- la division Produits regroupe l'ensemble des sites de production français, italien, américains et indien dédiés en particulier aux chariots télescopiques, aux chariots à mâts industriels et tout-terrain, aux chariots embarqués, aux nacelles élévatrices, aux chargeuses compactes sur roues, sur chenilles et articulées, aux tractopelles et aux télescopiques. Elle a pour mission d'optimiser le développement et la production de ces matériels de marques Manitou, Gehl, Mustang by Manitou ;
- la division S&S (Services & Solutions) regroupe l'ensemble des activités de services à la vente (approches financement, contrats de garantie, contrats de maintenance, full service, gestion de flotte, etc.), de services après-vente (pièces de rechange, formations techniques, gestion des garanties, gestion de l'occasion, etc.) et de services aux utilisateurs finaux (géolocalisation, formations utilisateurs, conseils, etc.). Cette division a pour objectif de bâtir les offres de services permettant de répondre aux attentes de chacun de nos clients dans notre chaîne de valeur et d'accroître le chiffre d'affaires résilient du groupe.

Ces deux divisions conçoivent et assemblent les produits et les services qui sont distribués par l'organisation commerciale et marketing aux concessionnaires et grands comptes du groupe répartis dans 140 pays.

NOTE 5.1.1 RÉSULTAT PAR DIVISION

en milliers d'euros	Division Produits		Division S&S		TOTAL	
	S1 2021	S1 2022	S1 2021	S1 2022	S1 2021	S1 2022
Chiffre d'affaires	802 776	865 757	166 850	190 960	969 626	1 056 717
Coût des biens et services vendus	-672 440	-765 726	-119 972	-134 967	-792 412	-900 693
Marge sur coût des ventes	130 336	100 031	46 878	55 993	177 214	156 024
En %	16,2%	11,6%	28,1%	29,3%	18,3%	14,8%
Frais de recherche et développement	-13 528	-16 821	0	0	-13 528	-16 821
Frais commerciaux, marketing et service	-27 468	-34 608	-23 685	-27 376	-51 152	-61 984
Frais administratifs	-23 563	-26 342	-5 842	-5 676	-29 405	-32 018
Autres produits et charges d'exploitation	1 607	577	221	-7	1 828	570
Résultat opérationnel courant	67 385	22 836	17 573	22 935	84 957	45 771
En %	8,4%	2,6%	10,5%	12,0%	8,8%	4,3%
Produits et charges opérationnels non courants	1 642	-1 338	155	-60	1 797	-1 398
Résultat opérationnel	69 027	21 498	17 728	22 875	86 755	44 373
En %	8,6%	2,5%	10,6%	12,0%	8,9%	4,2%
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	1 133	1 054	1 133	1 054
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	69 027	21 498	18 861	23 928	87 888	45 427

NOTE 5.1.2 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION ET ZONE GEOGRAPHIQUE

Chiffre d'affaires S1 2021					en M€ et % du total	Chiffre d'affaires S1 2022				
EUROPE DU SUD	EUROPE DU NORD	AMÉRIQUES	APAM*	TOTAL		EUROPE DU SUD	EUROPE DU NORD	AMÉRIQUES	APAM*	TOTAL
253,7	331,4	146,5	71,2	802,8	Division	298,5	320,2	166,3	80,7	865,8
26%	34%	15%	7%	83%	Produits	28%	30%	16%	8%	82%
59,5	58,7	28,5	20,2	166,8	Division	68,6	65,4	34,3	22,6	191,0
6%	6%	3%	2%	17%	S&S	6%	6%	3%	2%	18%
313,2	390,1	174,9	91,4	969,6	TOTAL	367,1	385,6	200,6	103,4	1 056,7
32%	40%	18%	9%	100%		35%	36%	19%	10%	100%

* Asie, Pacifique, Afrique, Moyen-Orient

NOTE 5.1.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS

Sont comptabilisés en produits et charges opérationnels non courants certains éléments significatifs à caractères inhabituels par leur nature et leur fréquence tels que des dépréciations d'actifs, des frais d'acquisition et d'intégration, des coûts de restructuration et de réorganisation, des litiges.

Ils se décomposent de la manière suivante :

	en milliers d'euros	S1 2021	S1 2022
Coûts de personnel liés aux réorganisations		98	-1
Dépréciations d'actifs financiers			0
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges		-501	421
Autres produits et charges non récurrents		2 200	-1 818
TOTAL		1 797	-1 398

En 2022, ce résultat comprend des charges opérationnelles nettes à hauteur de 1,4 million d'euros, dont 0,7 million d'euros suite à la destruction de matériels par une tempête sur le site de Madison, aux Etats-Unis.

En 2021, il intégrait des produits opérationnels nets à hauteur de 1,8 million d'euros, dont 3,0 millions d'euros de produits de cession de terrains et bâtiments et des charges d'honoraires d'avocat de 1,1 million d'euros dans le cadre d'un litige en cours.

NOTE 6 AVANTAGES AU PERSONNEL

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'augmentation des salaires tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du groupe. Les taux utilisés pour l'évaluation du 1^{er} semestre 2022 sont les suivants :

	France	Royaume-Uni	Italie	États-Unis	Inde
Évolution des salaires	4,00%	n/a	n/a	n/a	10,00%
Évolution des retraites	n/a	5,00%	n/a	n/a	n/a
Taux d'actualisation financière	3,30%	3,65%	3,30%	4,65%	7,50%

À la suite de l'évolution des taux d'intérêts, les taux d'actualisation utilisés pour les engagements ont été ajustés par rapport à ceux utilisés au 31 décembre 2021.

Une évolution de -0,5 % du taux d'actualisation augmenterait de 5 472 milliers d'euros la dette actuarielle du groupe (DBO) :

	en milliers d'euros	DBO
France		1 797
Royaume-Uni		1 302
Italie		31
États-Unis		2 187
Inde		73
Autres		82
TOTAL		5 472

Au cours du 1^{er} semestre 2022, le groupe a transféré la gestion des actifs du plan de pension de sa filiale au Royaume-Uni à une compagnie d'assurance avec la mise en place d'un Buy-in. Cette opération a un impact négatif de 5 millions d'euros, comptabilisé en OCI.

NOTE 7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

NOTE 7.1 ÉCARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>en milliers d'euros</i>	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels	Marques	Relations clients et autres immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles
Montant brut au 31 décembre 2021	72 459	114 300	70 579	28 406	37 648	250 933
Acquisitions	0	6 828	796	0	2 453	10 077
Cessions	0	0	-4	0	0	-4
Variation de périmètre	2 434	0	0	0	0	0
Autres	0	-239	2 713	0	-2 471	4
Ecart de conversion	6 875	3 336	672	2 551	2 474	9 033
Montant brut au 30 juin 2022	81 769	124 226	74 757	30 957	40 104	270 043
Amortissements et pertes de valeurs au 31 décembre 2021	-71 894	-73 354	-55 675	-28 286	-31 506	-188 821
Dotations	0	-3 670	-2 965	-8	-345	-6 988
Reprises	0	0	0	0	0	0
Variation de périmètre	0	0	0	0	0	0
Autres	0	-79	0	0	0	-79
Ecart de conversion	-6 875	-2 173	-557	-2 553	-2 476	-7 759
Amortissements et pertes de valeur au 30 juin 2022	-78 769	-79 275	-59 197	-30 847	-34 328	-203 647
Montant net au 31 décembre 2021	566	40 946	14 904	120	6 142	62 112
Montant net au 30 juin 2022	3 000	44 950	15 560	110	5 777	66 396

Les principaux investissements réalisés sur le premier semestre de 2022 s'élevaient à 10,1 millions d'euros. Ils comprennent 6,8 millions d'euros de frais de développement et 0,8 million d'euros liés aux logiciels.

NOTE 7.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>en milliers d'euros</i>	Terrains	Bâtiments	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Total immobilisations corporelles
Montant brut au 31 décembre 2021	47 935	199 846	213 715	124 384	12 054	597 935
Acquisitions	7 132	520	3 590	7 513	13 088	31 844
Cessions	0	-2	-783	-554	0	-1 339
Variation de périmètre	5	0	135	0	0	140
Autres	229	3 343	6 258	-11 323	-10 857	-12 349
Ecart de conversion	431	3 138	4 309	2 447	440	10 765
Montant brut au 30 juin 2022	55 734	206 846	227 224	122 466	14 726	626 996
Amortissements et pertes de valeurs au 31 décembre 2021	-12 231	-117 044	-181 028	-68 018	0	-378 321
Dotations	-623	-4 082	-6 281	-6 143	0	-17 130
Reprises	0	2	784	400	0	1 186
Variation de périmètre	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	-25	7 249	0	7 223
Ecart de conversion	-158	-1 589	-3 744	-1 551	0	-7 041
Amortissements et pertes de valeur au 30 juin 2022	-13 012	-122 713	-190 294	-68 062	0	-394 082
Montant net au 31 décembre 2021	35 704	82 802	32 688	56 366	12 054	219 614
Montant net au 30 juin 2022	42 721	84 133	36 930	54 404	14 726	232 914

Les investissements sur le semestre concernent principalement les terrains et infrastructures pour 12,5 millions d'euros (dont 4,8 M€ d'immobilisations en cours), 11,8 millions d'euros d'outils industriels (dont 8,2 M€ d'immobilisations en cours), 5,2 millions d'euros de matériel de flotte de location, 1,1 million d'euros de matériel de bureau et 1,2 million d'euros d'autres projets.

NOTE 8 DROITS D'UTILISATION DES ACTIFS LOUÉS

<i>en milliers d'euros</i>	Terrains et constructions - droit d'utilisation	Véhicules - droit d'utilisation	Équipements industriels - droit d'utilisation	Autres immobilisations corporelles - droit d'utilisation	Total
Montant brut au 31 décembre 2021	32 026	5 156	1 102	1 889	40 174
Acquisitions	810	841	0	3	1 654
Cessions	-1 658	-623	-33	-742	-3 056
Variation de périmètre	436	110			546
Autres					0
Ecart de conversion	2 534	-53	5	107	2 593
Montant brut au 30 juin 2022	34 148	5 431	1 074	1 257	41 910
Amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2021	-16 042	-2 469	-379	-1 220	-20 109
Dotations	-2 000	-830	-101	-203	-3 134
Reprises	1 484	634	33	742	2 893
Variation de périmètre					0
Autres					0
Ecart de conversion	-1 644	-82	-3	-69	-1 797
Amortissements et pertes de valeur au 30 juin 2022	-18 200	-2 747	-450	-750	-22 148
Montant net au 31 décembre 2021	15 985	2 687	723	670	20 064
Montant net au 30 juin 2022	15 948	2 684	624	507	19 762

NOTE 9 ÉLÉMENTS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

NOTE 9.1 STOCKS

<i>en milliers d'euros</i>	Matières premières	Encours de fabrication	Produits finis	Marchandises	Total
Montant brut au 31 décembre 2021	211 695	88 609	146 560	106 923	553 786
Variation de périmètre			2 037		2 037
Reclassement	126		4 400	353	4 879
Mouvements	37 763	49 425	75 106	7 438	169 731
Écarts de conversion	5 319	1 221	4 917	3 359	14 816
Montant brut au 30 juin 2022	254 903	139 255	233 019	118 073	745 249
Provisions au 31 décembre 2021	-5 223		-4 937	-11 340	-21 501
Variation de périmètre			-138		-138
Reclassement					
Mouvements	-379		-2 758	725	-2 413
Écarts de conversion	-100		-111	-536	-746
Provisions au 30 juin 2022	-5 703		-7 944	-11 151	-24 797
Montant net au 31 décembre 2021	206 471	88 609	141 622	95 583	532 285
Montant net au 30 juin 2022	249 200	139 255	225 075	106 922	720 451

NOTE 9.2 CRÉANCES CLIENTS

<i>en milliers d'euros</i>	Montant brut	Dépréciations	Montant net
31 décembre 2021	330 185	-3 875	326 310
Variation de périmètre	1 072	0	1 072
Reclassement	566	0	566
Mouvements	46 146	474	46 620
Écart de conversion	5 191	-153	5 038
Total au 30 juin 2022	383 161	-3 554	379 607

Dans le cadre du programme « Wholesale », les créances cédées qui ne sont pas déconsolidées et donc inscrites en créances clients au 30 juin 2022 s'élevaient à 34,5 millions d'euros contre 24,9 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Le total de l'en-cours auprès de l'organisme financier est de 68,3 millions d'euros contre 48,9 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Il n'existe pas de risque de recours sur les créances échues au 30 juin 2022.

NOTE 9.3 VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

	<i>en milliers d'euros</i>	2021	S1 2021	S1 2022
+ Variation des stocks		65 371	8 087	167 319
+ Variation des créances		51 334	58 559	65 210
Dont Clients		22 455	50 342	46 620
Dont Créances de financement des ventes		-2 000	-2 182	-758
Dont Autres créances		30 879	10 399	19 348
- Variation des autres passifs courants		115 669	69 137	49 237
Dont Fournisseurs et comptes rattachés		94 975	54 014	43 898
Dont Autres dettes courantes d'exploitation		20 732	15 113	5 132
Dont Autres dettes non courantes		-38	10	207
TOTAL VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		1 036	-2 491	183 292

NOTE 10 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL SOCIAL

Le capital s'élevé à 39 668 399 euros et est composé de 39 668 399 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

TITRES D'AUTO-CONTROLE

<i>en nombre d'actions</i>	Réalisations au 31 décembre 2021	% du capital	Réalisations au 30 juin 2022	% du capital
DÉTENTION À L'OUVERTURE (PLAN D' ACTIONS)	1 381 461		1 381 461	
Achats d'actions				
Ventes d'actions				
Levées d'options d'achat				
DÉTENTION À LA CLÔTURE (PLAN D' ACTIONS)	1 381 461	3,48%	1 381 461	3,48%
Couverture des options d'achats				
Contrat de liquidité	19 733		21 547	
SOMME DES TITRES EN AUTOCONTRÔLE	1 401 194	3,53%	1 403 008	3,54%

Le coût d'acquisition des titres achetés, le produit de la cession des titres vendus et le résultat lié à l'annulation d'actions détenues en auto-contrôle ont été inscrits en diminution et en augmentation de la situation nette. Les actions d'auto-contrôle ne donnent pas droit à distribution de dividendes.

NOTE 11 PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

NOTE 11.1 PROVISIONS

<i>en milliers d'euros</i>	Provisions pour garantie	Provisions pour risques divers	Provisions pour avantages au personnel	Total
31 décembre 2021	25 320	9 816	34 430	69 566
Dont part - d'un an	20 069	5 684	469	26 222
Dont part + d'un an	5 251	4 133	33 961	43 344
Augmentation	7 044	82		7 125
Reprise de provision utilisée	-4 143	-612		-4 755
Reprise de provision non utilisée	-251	-124		-375
Variation			1 230	1 230
Recyclage			-10 269	-10 269
Variation du périmètre		449		449
Reclassement		-1	-131	-131
Écart de conversion	288	544	483	1 315
Au 30 Juin 2022	28 258	10 155	25 743	64 156
Dont part - d'un an	22 093	5 857	511	28 460
Dont part + d'un an	6 165	4 298	25 232	35 695

GARANTIE

Les montants enregistrés au titre de la constitution et de la reprise de provisions pour garantie sont principalement inclus dans la ligne « Coût des biens et services vendus » du compte de résultat tout comme les coûts réels de garantie. Cette ligne inclut aussi des provisions constituées au titre de campagnes de rappels de matériels à la suite des incidents de qualité fournisseur.

RISQUES DIVERS

Les risques divers concernent principalement les litiges commerciaux, sociaux ou fiscaux. Les provisions enregistrées correspondent à la meilleure estimation à la date de clôture par le groupe et ses conseils des risques encourus concernant les litiges en cours.

NOTE 11.2 SUIVI DU LITIGE POUR CONTREFAÇON

En mai 2017, des sociétés du groupe Manitou ont été assignées par la société JC Bamford Excavators Limited (JCB), en France, au Royaume-Uni puis en Italie pour la contrefaçon alléguée de deux brevets européens se rapportant à certaines caractéristiques concernant le système de commande de la coupure de surcharge de certains chariots télescopiques fabriqués et/ou commercialisés dans ces trois pays.

Sur le plan financier, le demandeur réclamait en mai 2017 devant le tribunal français une provision de 20 millions d'euros à parfaire, portée en juin 2018 à 50 millions d'euros. Les demandes financières devant le tribunal anglais n'étaient pas chiffrées et ne le sont toujours pas à la date de publication de ce rapport, mais l'assignation indique qu'à des fins procédurales, la valeur commerciale de la demande est estimée à un montant supérieur à 10 millions de livres sterling. Pour l'Italie, l'assignation ne précise aucune demande chiffrée.

En décembre 2018, JCB a fait signifier une nouvelle assignation en contrefaçon portant sur un troisième brevet européen, en France et au Royaume-Uni, se rapportant également à certaines caractéristiques concernant le système de commande de la coupure de surcharge de certains chariots télescopiques. Cette assignation reprend la demande de provision d'un montant de 50 millions d'euros, porté ensuite à 100 millions d'euros dans ses dernières conclusions communiquées en mai 2020. L'assignation relative à ce troisième brevet a fait l'objet d'une jonction d'instances au Royaume-Uni mais demeure séparée en France.

En 2018, JCB avait produit une expertise évaluant son préjudice à 160 millions d'euros pour les deux premiers brevets. Fin 2019, dans le cadre de la première procédure au fond, JCB a porté, dans ses dernières conclusions, son évaluation du préjudice à 190 millions d'euros. Cette augmentation provient d'une actualisation du préjudice dans sa durée, soit selon JCB jusqu'en mars 2019. Cette évaluation intègre également le préjudice estimé au titre du troisième brevet.

En France, dans le cadre d'un incident de procédure en 2018, JCB a sollicité des mesures d'interdiction provisoire contre Manitou BF. Une décision a été rendue par le juge de la mise en état le 31 janvier 2019, qui a débouté le demandeur de sa demande en interdiction provisoire sur le premier brevet sur lequel JCB fonde ses allégations et, concernant le deuxième brevet, a interdit provisoirement à Manitou BF la fabrication, l'offre en vente, la location et la détention d'une ancienne configuration de certains chariots élévateurs télescopiques. Cette décision n'a eu aucune incidence sur l'activité de Manitou BF dans la mesure où elle porte sur le système de commande de certains modèles produits et vendus avant août 2017 qui n'étaient donc plus fabriqués par Manitou BF à la date de cette décision, ce qu'a souligné l'ordonnance. Manitou BF a fait appel immédiat de cette décision afin de contester la mesure d'interdiction ordonnée en ce qu'elle ne concernait qu'une configuration que Manitou avait cessé de produire depuis 18 mois. Cet appel immédiat pour excès de pouvoir a été jugé irrecevable, réservant la possibilité d'appel avec le jugement sur le fond.

En 2020, la procédure judiciaire sur le litige au fond relatif aux deux premiers brevets s'est poursuivie. Le 26 février 2021, le tribunal judiciaire de Paris s'est prononcé, en première instance, sur la partie française relative à ces deux premiers brevets.

Aux termes de cette décision, le tribunal a annulé intégralement la partie française du deuxième brevet, privant d'effet l'ordonnance d'interdiction provisoire du 31 janvier 2019 qui avait été prononcée à l'encontre de Manitou BF. JCB a tenté sans succès de limiter son deuxième brevet auprès de l'OEB, qui a rejeté sa limitation le 4 octobre 2021. JCB n'a pas formé de recours contre cette décision.

Le tribunal a également annulé la partie française du premier brevet dans la majeure partie de ses revendications. Le tribunal retient la contrefaçon de seulement deux revendications de la partie française de ce premier brevet par trois modèles de matériel d'une ancienne configuration qui n'est plus commercialisée par Manitou BF depuis mai 2017. Manitou conteste cette décision, tout en notant qu'elle n'a aucune incidence sur son activité du fait que cette ancienne configuration n'est plus commercialisée.

Compte tenu du caractère très résiduel de la contrefaçon retenue, le tribunal a condamné Manitou BF à verser au demandeur la somme globale de 150 000 euros au titre du préjudice subi, écartant les demandes de JCB qui faisait valoir un préjudice de 190 millions d'euros.

La décision du tribunal conforte la position de Manitou BF, qui a toujours contesté le bien-fondé de l'action du demandeur et exposé le caractère disproportionné de ses demandes.

JCB et Manitou BF ont fait appel de cette décision et la procédure d'appel est en cours. Le calendrier de la procédure a été reporté sur 2023.

Il est à noter par ailleurs que Manitou avait initié une action en annulation de la saisie-contrefaçon réalisée par JCB dans le cadre de cette procédure. Le juge a répondu favorablement à la demande de MANITOU le 29 juin 2022 ; la saisie en contrefaçon de juin 2017 JCB a été invalidée.

L'instance parallèle relative au troisième brevet est toujours en cours, et l'audience devant le tribunal aura lieu en octobre 2023.

Suite à la décision du tribunal judiciaire de Paris du 26 février 2012, qui conforte les positions du groupe, une charge de 0,2 million d'euros avait été enregistrée au titre du premier brevet en 2020 et aucune provision n'a été comptabilisée au titre du deuxième brevet.

Pour le troisième brevet, en l'état de l'avancement des procédures en France, le risque financier susceptible d'être encouru est toujours difficile à estimer de manière fiable. De plus, une sortie de ressources significative au titre de cette demande semble peu probable eu égard aux éléments avancés par le groupe Manitou pour se défendre. Par conséquent, aucune provision au titre de cette demande n'a été comptabilisée dans les comptes du groupe.

Au Royaume-Uni, une première audience de procédure (« Case management conference ») s'est tenue en janvier 2019 après que JCB ait finalement effectué les diligences qui lui incombaient. Le calendrier du litige a été établi et l'audience initialement prévue en octobre 2020 a été reportée en raison de l'allongement de la durée du procès, résultant de l'ajout du troisième brevet dans la procédure. L'affaire s'est plaidée en novembre 2021 devant la High Court of Justice. Le 5 juillet 2022, la High Court de Londres a rendu sa décision en première instance concernant le litige en contrefaçon opposant J. C. Bamford Excavators Ltd (JCB) aux sociétés Manitou BF et Manitou UK Ltd portant sur quatre brevets JCB. Trois brevets JCB examinés lors du procès ont été intégralement invalidés :

- le brevet européen EP 1 532 065 B2 (EP 065)
- son équivalent britannique GB 2 390 595B (GB 595)
- et le brevet européen EP 2 263 965 B9 (EP 965).

De ce fait, toutes les actions en contrefaçon intentées par JCB contre Manitou sur la base de ces trois brevets ont échoué.

Par ailleurs, la Cour a considéré que sur le brevet européen EP 2 616 382 B3 (EP 382), seuls les éléments de certains chariots télescopiques vendus dans le passé contenaient une contrefaçon.

Manitou se réserve la possibilité de solliciter l'appel de ce jugement. Cette décision n'a pas d'incidence significative sur l'activité commerciale de Manitou en Grande Bretagne ni sur l'activité de ses clients.

Les conséquences financières de cette décision ne seront connues qu'en 2023 lors d'un second procès. A la date d'arrêtés des comptes, le groupe n'est pas en capacité de faire une estimation fiable d'une sortie de ressources. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes du groupe au titre de ce risque.

Manitou demandera en tout état de cause le paiement par JCB de tous les frais et intérêts afférents aux procédures initiées par JCB et invalidées par la Cour.

En Italie, la procédure au fond relative à ces deux premiers brevets reste dans une phase préliminaire, la nomination d'un expert judiciaire a été prononcée fin 2019 et les mesures d'expertise judiciaire sont toujours en cours à la date d'arrêtés des comptes.

En Italie, JCB avait également sollicité des mesures d'interdiction provisoire à l'encontre de la filiale italienne de Manitou sur le deuxième et le troisième brevet. Cette demande a été rejetée par les tribunaux italiens par décision du 30 janvier 2020. JCB n'a pas fait appel de cette décision.

En l'état de l'avancement des procédures, une sortie de ressources significative au titre de cette demande semble peu probable eu égard aux éléments avancés par le groupe Manitou pour se défendre. Par conséquent, aucune provision au titre de cette procédure n'a été comptabilisée dans les comptes du groupe.

Le groupe continuera à se défendre avec la plus grande fermeté dans le cadre des contentieux en contrefaçon sur ces trois brevets.

NOTE 12 DÉTERMINATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

Conformément à la norme IAS 34, la charge d'impôt est déterminée en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel prévisionnel de l'année fiscale en cours.

Sur la période, la taux d'impôt ressort à 30 % contre 25 % au 30 juin 2021. Cette variation s'explique par :

- un poids relatif de la CVAE plus important compte tenu de la baisse du résultat du groupe,
- la comptabilisation sur le 1^{er} semestre 2022 d'une charge de 0,4 million d'euros suite au changement du taux d'impôt futur au Royaume-Uni qui passera de 19 % à 25 % (applicable au 1^{er} avril 2023),
- des déficits non activés au cours de la période supérieurs à ceux du 1^{er} semestre 2021. Ainsi, au 30 juin 2022, les déficits fiscaux en Inde n'ont pas été activés pour un impôt estimé à 1,2 million d'euros contre 0,4 million d'euros en 2021. Ces déficits n'ont pas été activés compte tenu des incertitudes sur leur recouvrabilité dans un délai proche.

Par ailleurs, un produit d'impôt différé de 0,6 million d'euros en Italie a été comptabilisé sur la période.

NOTE 13 INSTRUMENTS FINANCIERS

NOTE 13.1 RÉCONCILIATION DES LIGNES DE BILAN

ACTIF

	Actifs financiers à la juste valeur par les Autres éléments du résultat global		Actifs financiers au coût amorti		Actifs financiers à la juste valeur par le résultat		Total bilan	
	31.12.2021	30.06.2022	31.12.2021	30.06.2022	31.12.2021	30.06.2022	31.12.2021	30.06.2022
<i>en milliers d'euros</i>								
Actifs financiers non courants	4 199	4 367	0	1	10 452	5 329	14 650	9 698
Actifs financiers courants			10	16	2 510	2 814	2 520	2 830
Trésorerie et équivalents de trésorerie					194 305	48 665	194 305	48 665
Créances de financement des ventes - part non-courante			4 469	4 098			4 469	4 098
Autres actifs non courants			3 156	2 378			3 156	2 378
Clients			326 312	379 607			326 312	379 607
Créances de financement des ventes - part courante			3 435	3 542			3 435	3 542
Autres créances courantes			72 511	94 481			72 511	94 481
TOTAL	4 199	4 367	409 893	484 123	207 267	56 808	621 358	545 299

PASSIF

	<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	30 juin 2022
Passifs financiers non courants		126 638	124 445
Passifs de loyers non courants		16 433	16 015
Autres passifs non courants		5 307	5 675
Passifs financiers courants		51 686	99 243
Passifs de loyers courants		5 091	5 528
Fournisseurs		312 589	361 304
Autres dettes courantes		157 367	165 815
TOTAL		675 111	778 026

NOTE 13.2 CRÉANCES DE FINANCEMENT DES VENTES

<i>en milliers d'euros</i>	Créances de location financement	Financement des clients finaux	TOTAL
Montant brut au 31 décembre 2021	7 904	498	8 402
Variation de périmètre			
Autres	0	0	0
Mouvements	-758	-5	-764
Ecart de conversion	494	45	539
Montant brut au 30 juin 2022	7 640	538	8 178
Dépréciations au 31 décembre 2021		-498	-498
Variation de périmètre			
Autres	0	0	0
Mouvements		5	5
Ecart de conversion		-45	-45
Dépréciations au 30 juin 2022		-538	-538
Montant net au 31 décembre 2021	7 904	0	7 904
Montant net au 30 juin 2022	7 640	0	7 640
	Dont :	part non courante	4 098
		part courante	3 542

NOTE 13.3 PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	30 juin 2022
Financements à court terme et découverts bancaires	1 478	51 259
Emprunts bancaires	1 952	2 024
Emprunts sur locations financement	7 417	6 420
Dette financière relative aux ventes avec recours	0	0
Dérivés passifs - change et taux	5 474	3 747
Dettes financières à la juste valeur par résultat	368	148
Emprunts obligataires	25 579	25 589
Autres emprunts	9 419	9 857
Engagements de rachat de titres minoritaires	0	200
PASSIFS FINANCIERS COURANTS	51 686	99 243
Passifs de loyers courants	5 091	5 528
TOTAL PASSIFS FINANCIERS COURANTS	56 776	104 771

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	30 juin 2022	un à cinq ans	+ cinq ans
Emprunts bancaires	18 243	17 217	8 825	8 392
Emprunts sur locations financement	142	128	128	0
Dette financière relative aux ventes avec recours	0	0	0	0
Dérivés passifs - change et taux	638	0	0	0
Dettes financières à la juste valeur par résultat	227	0	0	0
Emprunts obligataires	104 170	104 248	104 248	0
Autres emprunts	3 218	2 253	2 253	0
Engagement de rachats de titres de minoritaires	0	600	600	0
PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	126 638	124 445	116 053	8 392
Passifs de loyers non courants	16 433	16 015	12 902	3 112
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	143 071	140 460	128 956	11 505

RISQUE DE FINANCEMENT ET DE LIQUIDITÉ

Le groupe assure l'essentiel du financement de ses besoins par des financements bancaires (crédits moyen terme ou lignes de découverts bancaires) et par des emprunts obligataires (type Euro PP). Le contrat de financement bancaire de la société mère a été aménagé et étendu en décembre 2016 pour une durée de 5 ans, à laquelle s'ajoutaient deux possibilités d'extension d'un an qui ont été activées, portant l'échéance du financement à décembre 2023.

Ce contrat inclut des clauses de ratios (covenants), de « material adverse change » et de « cross default » pouvant limiter les possibilités d'utilisation ou affecter le terme des lignes de crédit. Il comprend des clauses de « negative pledge » assorties de seuils et de dérogations.

Lignes	Signataires	Principales clauses contractuelles S2 2016 à S2 2023
Revolving Facility	Manitou BF	Gearing < 1 Leverage < 3,5 sauf quelques exceptions Limitation des investissements Limitation des acquisitions et des cessions des actifs Limitation de l'endettement additionnel Clause de changement de contrôle Dividende inférieur à 100 % du résultat net

Au 30 juin 2022 :

- l'endettement net (hors engagements de location) s'élève à 172 millions d'euros, soit un gearing de 22 %,
- les covenants de l'ensemble des financements sont respectés,
- le montant des lignes de crédits bancaires autorisés s'élève à 180 millions d'euros auquel s'ajoutent des découverts ordinaires autorisés pour 71 millions d'euros,
- le groupe dispose de lignes de crédit et découverts bancaires qui lui permettent de garantir une liquidité adaptée à ses besoins.

Au regard de la situation de trésorerie du groupe et des caractéristiques de son endettement, le groupe dispose d'une situation lui permettant de faire face à ses besoins financiers et ainsi de justifier du principe de continuité d'exploitation.

NOTE 14 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours du 1^{er} semestre 2022, les principales opérations avec les sociétés consolidées selon la méthode de mise en équivalence sont les suivantes :

en milliers d'euros	Manitou Group Finance		Manitou Finance Ltd.	
	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022
Charges	966	1 240	443	731
Produits	519	664	63 491	61 959

NOTE 15 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLOTURE

Le 26 juillet 2022, le groupe a signé un nouveau contrat de crédit pour un montant de 375 millions d'euros et une maturité de 5 ans avec possibilité de prolongation de 2 ans. Ce financement vient se substituer au contrat de crédit actuel de 180 millions d'euros à échéance décembre 2023.

Constitué uniquement d'une ligne RCF (Revolving Credit Facility), ce financement vient compléter les différentes lignes obligataires et long terme de 105 millions d'euros mises en place en 2019.

La nouvelle documentation de crédit intègre également la possibilité d'inclure dans le contrat des facilités supplémentaires d'un montant total maximum de 200 millions d'euros, ce mécanisme permettant d'accélérer le processus de financement d'opérations de croissance.

NOTE 16 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Société consolidante			
Manitou BF	Ancenis, France		
	Sociétés intégrées	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Sociétés de production			
LMH Solutions	Beaupréau-en-Mauges, France	IG	100%
Manitou Equipment America LLC	West Bend, Wisconsin, États-Unis	IG	100%
Manitou Equipment India	Greater Noïda, Inde	IG	100%
Manitou Italia S.R.L.	Castelfranco Emilia, Italie	IG	100%
Sociétés de distribution			
Compagnie Française de Manutention Île-de-France	Jouy-le-Moutier, France	IG	100%
Manitou Asia Pte Ltd	Singapour	IG	100%
Manitou Australia Pty Ltd	Lidcombe, Australie	IG	100%
Manitou Brasil Ltda	São Paulo, Brésil	IG	100%
Manitou Benelux SA	Perwez, Belgique	IG	100%
Manitou Center Singapore	Singapour	IG	100%
Manitou Centres SA Pty Ltd	Johannesbourg, Afrique du Sud	IG	100%
Manitou Chile	Las Condes, Chili	IG	100%
Manitou China Co Ltd	Shanghai, Chine	IG	100%
Manitou Deutschland GmbH	Friedrichsdorf, Allemagne	IG	100%
Manitou Global Services	Ancenis, France	IG	100%
Manitou Interface and Logistics Europe	Perwez, Belgique	IG	100%
Manitou Japan Co Ltd	Tokyo, Japon	IG	100%
Manitou Malaysia MH	Kuala Lumpur, Malaisie	IG	100%
Manitou Manutencion Espana SL	Madrid, Espagne	IG	100%
Manitou Mexico	Mexico DF, Mexique	IG	100%
Manitou Middle East Fze	Jebel Ali, Émirats arabes unis	IG	100%
Manitou Nordics Sia	Rīga, Lettonie	IG	100%
Manitou North America LLC	West Bend, Wisconsin, États-Unis	IG	100%
Manitou Polska Sp Z.o.o.	Raszyn, Pologne	IG	100%
Manitou Portugal SA	Villa Franca, Portugal	IG	100%
Manitou South Asia Pte Ltd	Gurgaon, Inde	IG	100%
Manitou Southern Africa Pty Ltd	Johannesbourg, Afrique du Sud	IG	100%
Manitou UK Ltd	Verwood, Royaume-Uni	IG	99,4%
Manitou Vostok LLC	Moscou, Fédération Russe	IG	100%
Marpoll Pty Ltd (LiftRite Hire & Sales)	Perth, Australie	IG	95,5%
Mawsley Machinery Ltd	Northampton, Royaume-Uni	IG	85%
MN-Lifttek Oy	Vantaa, Finlande	IG	100%
Sociétés mises en équivalence			
Manitou Group Finance	Nanterre, France	MEE	49%
Manitou Finance Ltd	Basingstoke, Royaume-Uni	MEE	49%
Autres sociétés*			
Cobra MS*	Ancenis, France	IG	100%
Manitou America Holding Inc.	West Bend, Wisconsin, États-Unis	IG	100%
Manitou Asia Pacific Holding	Singapour	IG	100%
Manitou Développement	Ancenis, France	IG	100%
Manitou Holding Southern Africa Pty Ltd	Johannesbourg, Afrique du Sud	IG	100%
Manitou PS	Verwood, Royaume-Uni	IG	85%

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

* Holdings et sociétés sans activité

3. AUTRES INFORMATIONS

3.1. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2022

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2022 AU 30 JUIN 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Manitou BF S.A., relatifs à la période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été arrêtés sous la responsabilité de votre Conseil d'administration le 28 juillet 2022. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Nantes, le 28 juillet 2022

KPMG S.A.

Gwénaél Chedaleux

Associé

Saint-Herblain, le 28 juillet 2022

RSM Ouest

Céline Braud

Associée

3.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT

Monsieur Michel Denis, Directeur Général

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Ancenis, le 28 juillet 2022

MANITOU **GROUP**

SIÈGE SOCIAL

430, rue de l'Aubinière BP 10249
44 158 Ancenis cedex - France

T +33 (0)2 40 09 10 11

WWW.MANITOU-GROUP.COM



@GroupManitou



linkedin.com/company/manitougroup